

Offre d'emploi
La Ville de PERROS-GUIREC recrute :

1 agent portuaire (h/f) en CDD

Cadre d'emploi : adjoint technique

Débutant(e) accepté(e)

Missions :

Sous l'autorité du Responsable des Ports, l'agent portuaire :

● **Assure les permanences à la porte d'accès du bassin**

- Ouverture et fermeture de la porte
- Présence pendant les horaires d'ouverture
- Enregistrement des entrées et sorties des bateaux
- Encaissement des taxes pour les bateaux de passage
- Grutage des bateaux en fonction du planning établi par la capitainerie :
 - Mise en place des sangles et du croisillon pour sorties d'eau des bateaux, mise sur bers, calages avec remise à l'eau
 - Maniement de la grue sous l'entière responsabilité de l'agent
- Délivrance de carburant détaxé ou de plaisance
- Conduite du manitou :
 - Déplacement de pièces lourdes au niveau du calage des bateaux
 - Déplacement du matériel de pêche des professionnels

● **Assure la surveillance dans les ports et zones de mouillage**

- Vérification et suivi des infrastructures portuaires
- Vérification de l'amarrage des bateaux (conformité, contrôle après les coups de vent)
- Aide et conseils aux usagers des ports

● **Pilote les bateaux de service**

- Toutes actions de servitudes portuaires (remorquage, déplacements sur sites, travaux ...)
- Accueil à flot et attribution du poste d'amarrage des navires de plaisances, suivant leurs caractéristiques.
- Port de Ploumanac'h : Accueil et amarrage des navires de plaisances, suivant leurs caractéristiques

● **Entretien les équipements et les infrastructures**

- Installation et entretien des corps-morts, des chaînes, des manilles et des bouées à flot ou lors des marées basses
- Entretien et réparation des pontons : réparations sur l'eau (mise en place de flotteurs, entretien du platelage), démontage des installations, mise à terre, réparation, réinstallation et reboulonnage
- Entretien mécanique et nettoyage des engins et des bateaux de service
- Entretien des bureaux, des sanitaires et des douches des ports

Profil :

- Connaissances maritimes indispensables
- Polyvalence
- Adaptabilité
- Réactivité
- Disponibilité
- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Esprit d'équipe
- Permis côtier souhaité

Contraintes :

La permanence à l'écluse du bassin à flot est fonction des marées : les horaires sont décalés. La permanence se déroule donc de jour comme de nuit, les week-end et jours fériés.

Le rythme de travail est soutenu lors des périodes de manutentions et d'entretien des mouillages.

Durée des contrats : contrat de 5 mois

Nature du contrat : Emploi à temps plein (35 heures hebdomadaires + heures supplémentaires).

Taux de rémunération horaire : 10,04 € brut

Poste à pourvoir : dès que possible

Merci d'adresser votre candidature par courrier (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire de Perros-Guirec, Place de l'hôtel de Ville BP 147 22700 Perros-Guirec ou par courriel « servicedupersonnel@perros-guirec.com ».

Contact : Direction des Ressources Humaines - 02 96 49 02 65